

COMMUNE DE
BARFLEUR

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
De 8h à 12h
Correspondance BP 2-50760 Barfleur
Tél. 02 33 23 43 00 / Fax 02 33 23 43 09
E-mail : secretariat@mairiedebarfleur.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Le trente juin deux mil dix-sept à dix-neuf heures, les Conseillers Municipaux légalement convoqués par M. Christian PICOT, 1^{er} adjoint, se sont réunis en la Salle de la Mairie prévue à cet effet.

Etaient présents : MM. PICOT, DHIVER, Mmes BELLOT, GANCEL, ANDRE, MM. CHARDON, RUEL, GODEFROY

Etaient absents excusés : M. MAUGER (ayant donné procuration à M. PICOT), Mme BURNEL, Mme BERNERON, M. MONFEUILLART (ayant donné procuration à Mme BELLOT), M. GOSSELIN (ayant donné procuration à M. DHIVER).

Secrétaire de séance : M. DHIVER (article L2121-15 du CGCT)

BUDGET COMMUNE

**ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS EN VUE DES
ELECTIONS SENATORIALES DU DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017**

M. PICOT, 1^{er} Adjoint, explique que pour notre commune, compte tenu de sa population, trois délégués titulaires et trois délégués suppléants doivent être élus.

M. le 1^{er} Adjoint donne des informations quant aux modalités de vote. L'élection intervient sans débat au scrutin secret.

Le bureau électoral est constitué de :

- Mmes BELLOT et GANCEL (plus âgées)
- MM CHARDON et GODEFROY (plus jeunes)

M. PICOT demande quels sont les candidats ?

MM MAUGER, PICOT, DHIVER, GOSSELIN, RUEL et GODEFROY se présentent.

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES :

Nombre de votants : 11

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Majorité absolue : 6 voix

24

1^{er} TOUR

Ont obtenu :

M. MAUGER : 11 voix

M. PICOT : 11 voix

M. DHIVER : 11 voix

MM. Mauger, Picot et Dhiver sont proclamés élus délégués titulaires au 1^{er} tour.

ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS

Se présentent au 2^{ème} tour :

M. GOSSELIN, RUEL, et GODEFROY

Nombre de votants : 11

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Majorité absolue : 6 voix

1^{er} TOUR :

Ont obtenu :

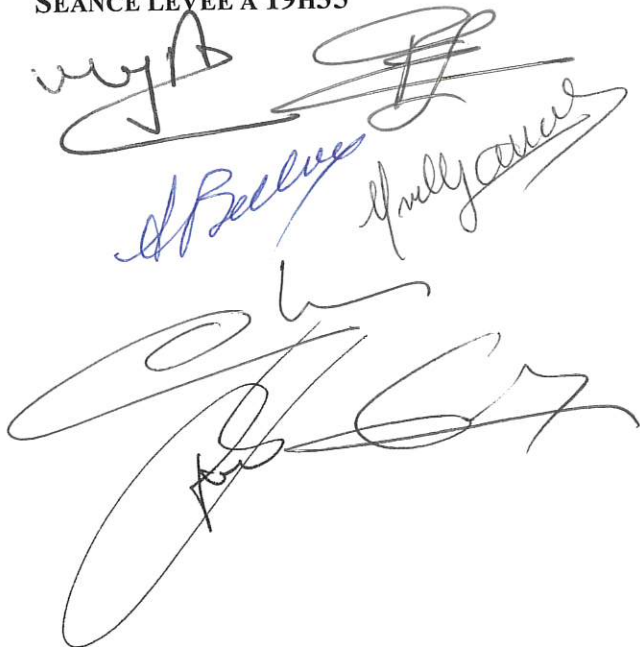
Nicolas GOSSELIN : 11

Christian RUEL : 11

Dominique GODEFROY : 11

MM GOSSELIN, RUEL et GODEFROY ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour sont proclamés élus délégués suppléants.

SEANCE LEVEE A 19H35



The block contains several handwritten signatures. At the top left, there is a signature in black ink. Below it, there are two signatures in blue ink, one of which appears to be 'A. Bellue'. To the right of these, there is a signature in black ink. At the bottom, there is a large, complex signature in black ink that spans across the width of the block.